

CASSANIOUZE



LETTRE MUNICIPALE

N°25



LE MOT DU MAIRE

Lors des élections municipales du 15 mars 2020, vous avez souhaité renouveler votre marque de confiance à une partie de l'équipe municipale sortante complétée de sept nouveaux conseillers.

Au nom du conseil municipal, je vous en remercie. Nous continuerons au cours des six prochaines années à œuvrer pour le bien-être de tous et pour l'avenir de notre commune.

Ce début de mandat a été marqué par une crise sanitaire majeure et sans précédent. Je tiens tout particulièrement à associer à mes remerciements l'équipe municipale précédente et le personnel communal pour le dévouement et l'esprit d'initiative dont ils ont fait preuve, notamment pour l'organisation des mesures sanitaires mises en place durant cette période épidémique.

En ce début de mandature les investissements sont particulièrement importants. Ils répondent à la mise en œuvre de deux opérations significatives pour notre commune :

- L'aménagement de la traverse du bourg « rue de Bel Air » qui intègre la mise aux normes du réseau d'assainissement et l'aménagement en eau potable ;
- Le changement de la conduite principale d'adduction d'eau datant de 1963, entre les lieux-dits « Le Garrigol » et « Versailles » (CD 601) ;
- Le déploiement de la fibre optique par l'opérateur Orange se poursuit par étape sur notre territoire.

En vue de maintenir une vie sociale dans notre commune et malgré la pandémie et les difficultés d'organisation que cela entraîne plusieurs manifestations sportives et culturelles seront au rendez-vous cet été, notamment au cours du mois d'août et début septembre avec la fête patronale de la Sainte-Croix. Toutefois, dans le cadre sanitaire actuel ne perdons pas de vue que nos comportements engendrent des risques. Je vous engage donc tous à la prudence notamment lors de ces animations estivales.

Les conséquences de la crise de la COVID 19 auront des répercussions économiques et sociales dans notre pays, aussi essayons tous ensemble de rendre la commune de Cassaniouze plus agréable, plus accueillante, plus vivante et plus rayonnante.

Michel CASTANIER

VOS NOUVEAUX ÉLUS



De gauche à droite :

Yoann PLANECOSTE, Didier FONTANEL, Jérôme LAVEISSIERE, Daniel MAZARD, Maurice MAS, Jean-Pierre BOULANGER, Jean-Marc VENZAC, Elisabeth KISS, Marie-Jeanne LEYBROS, Cédric MARCENAC, Nadine CASTANIER, Josiane BIOULAC, Baptiste DRACON, Martine COURTOIS, Michel CASTANIER.

PERMANENCE DES ÉLUS

	Michel CASTANIER - Maire Vendredi de 15h30 à 17h30
	Jean-Pierre BOULANGER - 1er adjoint Finances, travaux, voirie, appel-d'offres, social-santé Mercredi de 10h à 12h
	Elisabeth KISS - 2ème adjoint Communauté de communes, finances, appel- d'offres, affaires sociales, social-santé Mardi de 10h à 12h
	Nadine CASTANIER - 3ème adjoint Finances, voirie, tourisme-patrimoine, affaires sociales, conseil d'école, social-santé Jeudi de 10h à 12h
	Baptiste DRACON - 4ème adjoint Location salles et matériels, tourisme-patrimoine, Syndicat départemental d'énergie du Cantal Samedi de 10h à 12h.

LES COMMISSIONS

Conseil Communautaire :

Michel CASTANIER, titulaire
Elisabeth KISS. Suppléante

Finances :

Responsables : Michel CASTANIER, Jean-Pierre BOULANGER, Nadine CASTANIER, Didier FONTANEL, Elisabeth KISS, Cédric MARCENAC.

Travaux :

Responsables : Michel CASTANIER, Jean-Pierre BOULANGER, Maurice MAS conseiller municipal délégué, Jérôme LAVEISSIERE, Daniel MAZARD, Jean-Marc VENZAC.

Voirie :

Responsables : Michel CASTANIER, Jean-Pierre BOULANGER, Maurice MAS, Jérôme LAVEISSIERE, Yoann PLANECOSTE, Jean-Marc VENZAC.

Appel d'offres :

Titulaires : Michel CASTANIER, Jean-Pierre BOULANGER, Cédric MARCENAC

Suppléants : Jérôme LAVEISSIERE, Elisabeth KISS, Maurice MAS.

Tourisme patrimoine sport loisirs et animations :

Responsables : Michel CASTANIER, Josiane BIOULAC, Nadine CASTANIER, Baptiste DRACON, Marie-Jeanne LEYBROS, Maurice MAS, Daniel MAZARD.

Centre communal d'action sociale :

Responsables : Michel CASTANIER, Nadine CASTANIER, Martine COURTOIS, Elisabeth KISS, Marie-Jeanne LEYBROS, Marie-Thérèse BOULANGER, Renée CARCANAGUE, Mireille PENOU, Estelle PUCHALA.

Conseil d'école :

Responsables : Michel CASTANIER, Josiane BIOULAC, Nadine CASTANIER, Martine COURTOIS, Didier FONTANEL, Marie-Jeanne LEYBROS.

Economie Artisanat commerce :

Responsables : Michel CASTANIER, Nadine CASTANIER, Martine COURTOIS, Cédric MARCENAC conseiller municipal délégué économique à la Communauté, Maurice MAS.

Syndicat Départemental d'Energie du Cantal :

Responsables : Michel CASTANIER, Baptiste DRACON.

Santé sociale :

Responsables : Michel CASTANIER, Nadine CASTANIER, Elisabeth KISS adjoint, Josiane BIOULAC, Cédric MARCENAC, Martine COURTOIS, Jean-Pierre BOULANGER.

Environnement communauté de Communes :

Responsable : Didier FONTANEL.

Culture communauté de communes :

Responsable : Baptiste DRACON.

LES TRAVAUX EN COURS OU À RÉALISER



1°) Aménagement de la rue de Bel Air :

Précédemment route départementale, la rue de Bel Air a fait l'objet en 2018 d'une cession à la commune moyennant l'attribution d'une soulté de 71 000 € par le Conseil Départemental.

Les élus du conseil municipal précédent ont souhaité procéder au réaménagement de cette voie et refaire le réseau ancien d'adduction d'eau ainsi que la mise aux normes des réseaux d'assainissement et des eaux pluviales.

Actuellement une grande partie de ces travaux est déjà réalisée. Les travaux des réseaux sous-traités par la société COLAS à la société EATP sont pratiquement terminés. Les habitations qui bordent cette rue ont été raccordées en réseau séparé pour les eaux usées et les eaux pluviales.

La société COLAS procède actuellement à la pose des bordures de trottoirs, des caniveaux, de murets, des parkings et du carrefour de Bel Air.

Nul doute que ces travaux une fois réalisés contribueront à la mise en sécurité des piétons et donneront une bien meilleure vision de l'entrée de notre bourg.

2°) Remplacement de la conduite principale de la RD 601 :

Le Conseil Départemental a porté récemment à la connaissance des élus qu'il souhaitait refaire le revêtement en enrobé à froid de la RD 601 du Garrigol au carrefour de Versailles.

Le conseil municipal a jugé que le remplacement de la conduite principale d'adduction d'eau initialement prévu pour les années suivantes devait être réalisé à cette occasion. Son coût est estimé à 150 000 euros. Une subvention a été sollicitée auprès de l'agence de l'eau ADOUR GARONNE et du Conseil Départemental.

3°) Travaux de voirie pour un montant de 81 000 € :

Continuant sa politique de maintien en bon état des voies communales la commune réalisera encore, malgré des investissements déjà conséquents, des travaux sur les chemins du Puechfranc, du Balat, des Roses, de la Vialène, de la Sole et certains travaux de reprise de la rue des Marguerites.

4°) Entretien des bâtiments communaux :

Comme tous les ans, les bâtiments, propriété de la commune feront l'objet d'une attention particulière. C'est ainsi qu'il est prévu en 2020 de refaire l'électricité de la salle polyvalente, une partie de l'installation électrique de l'école, la peinture des huisseries de la mairie et de l'agence postale.



IMPOTS LOCAUX

Taux Imposition des taxes directes locales	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Taxe d'habitation	10,12%	10,12%	10,22%	10,32%	10,32%	10,32%	10,32%
Taxe foncière (bâti)	15,07%	15,07%	15,22%	15,37%	15,37%	15,37%	15,37%
Taxe foncière (non bâti)	70,27%	70,27%	70,97%	71,68%	71,68%	71,68%	71,68%

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2020-2021

- Abonnement au compteur : 70 euros
- Tarifs du m³ d'eau :
 - . Consommation comprise entre 0 et 1000 m³ = 0,80 € le m³
 - . Consommation supérieure à 1000 m³ = 0,55 € le m³
- Tarif de la redevance pour l'assainissement : 1,00 € le m³

TARIFS CONCESSIONS CIMETIERE/ COLUMBARIUM

- Concession perpétuelle = 25 € le m²
- Case du columbarium = 400€ pour une durée de 30 ans

TARIFS CANTINE – GARDERIE 2020/2021

- Cantine Repas enfant : 2,80€
Repas enseignant : 5,60€
- Garderie Tarif journée : 2,70€ Tarif le matin : 2€ Tarif du soir : 2,30€

Les horaires de la garderie sont inchangés. Elle fonctionne de 7h30 à 8h50 et de 16h 30 à 18h 45.

TARIFS DE LOCATION DES SALLES 2020-2021

- Salle multi-activités :

Associations communales : gratuité (nettoyage à charge de l'association) - caution annuelle : 400,00€
Associations extérieures : 150,00€ (nettoyage à charge de l'association) - caution : 400,00€
Particuliers de CASSANIOUZE : 100,00€ + 50.00€ nettoyage - caution : 400,00€
Particuliers non résidents : 200,00€ + 50.00 € nettoyage - caution : 400,00€

- Salle polyvalente :

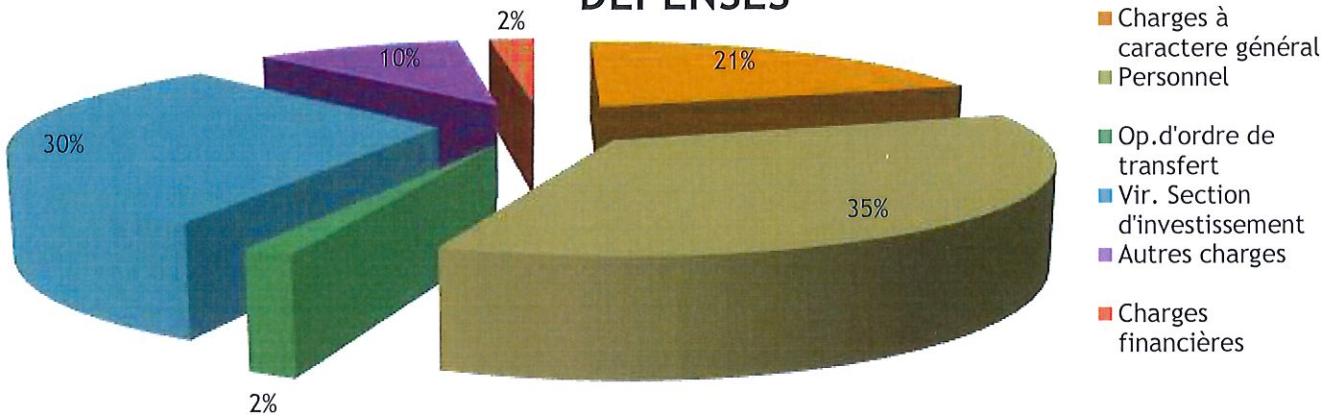
Associations communales : gratuité (nettoyage à charge de l'association) caution annuelle 400,00€
Particuliers de CASSANIOUZE : 80,00 € - caution : 200,00€
Particuliers non résidents : 100,00 € - caution : 200,00€

BUDGET PRIMITIF COMMUNE 2020

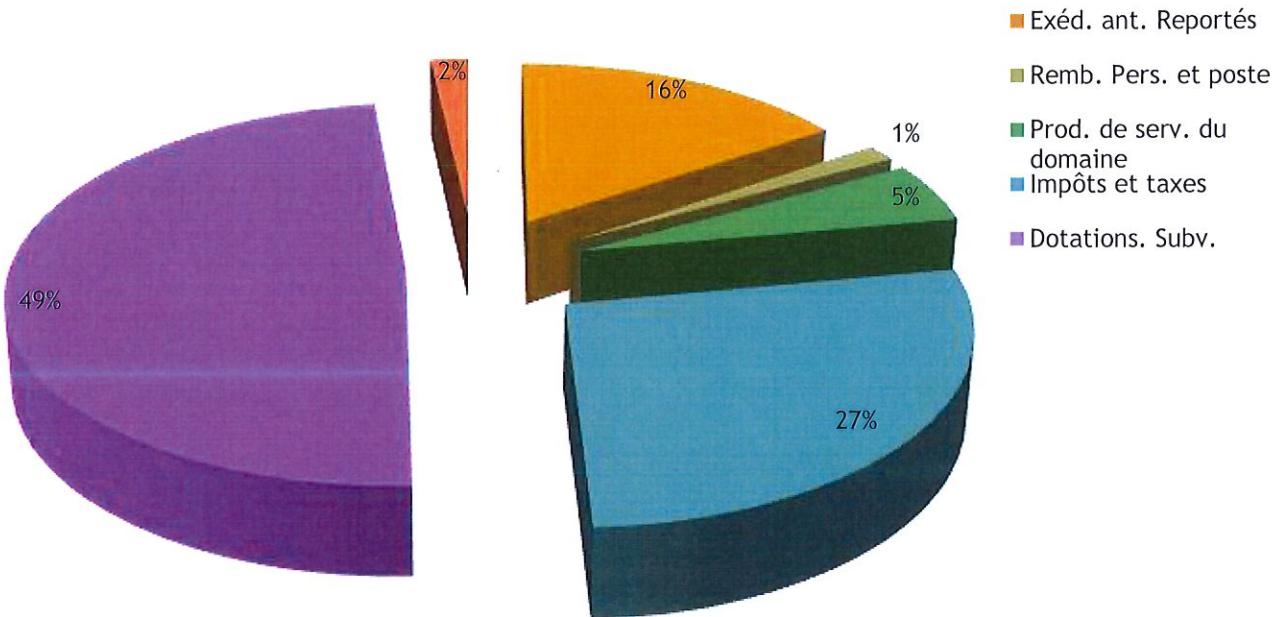
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	125 900 €	Excédents antérieurs reportés	96 392 €
Personnel: salaire brut et charges sociales	214 975 €	Remb sur rémunération du personnel	8 500 €
Op. d'ordre de transfert entre sections	9 752 €	Produits de services du domaine (Indemnité poste, cantine, locations)	30 886 €
Virement à la section d'investissement	185 726 €	Impôts et Taxes	165 997 €
Autres charges de gestion courantes	60 397 €	Dotations. Subv. et Participations	297 755 €
charges financières	13 500 €	Revenus des immeubles	10 720 €
TOTAL	610 250 €	TOTAL	610 250 €

DÉPENSES



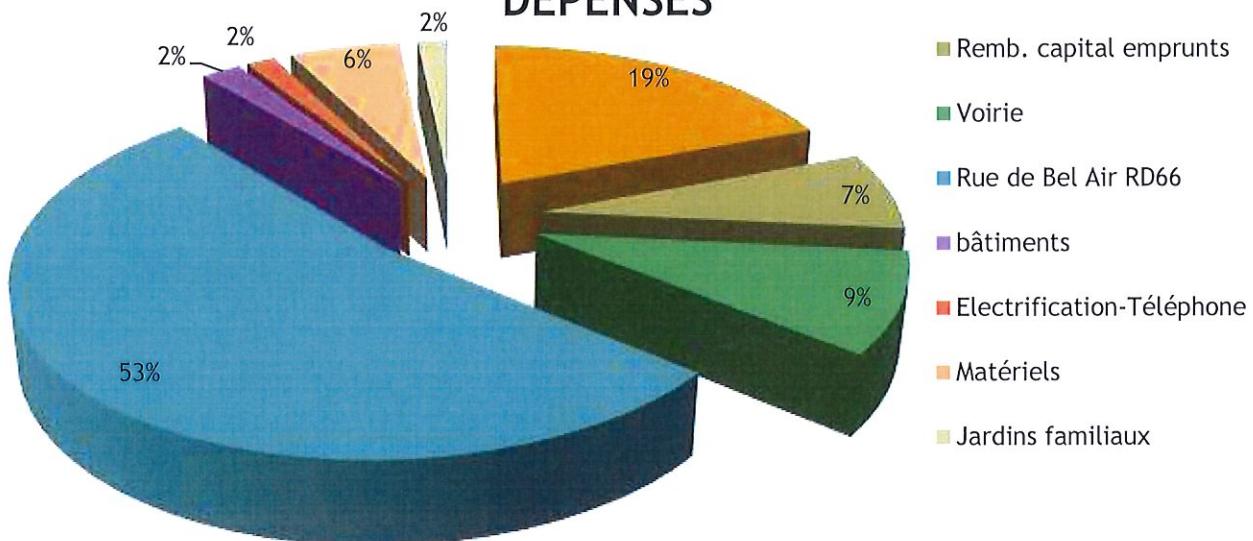
RECETTES



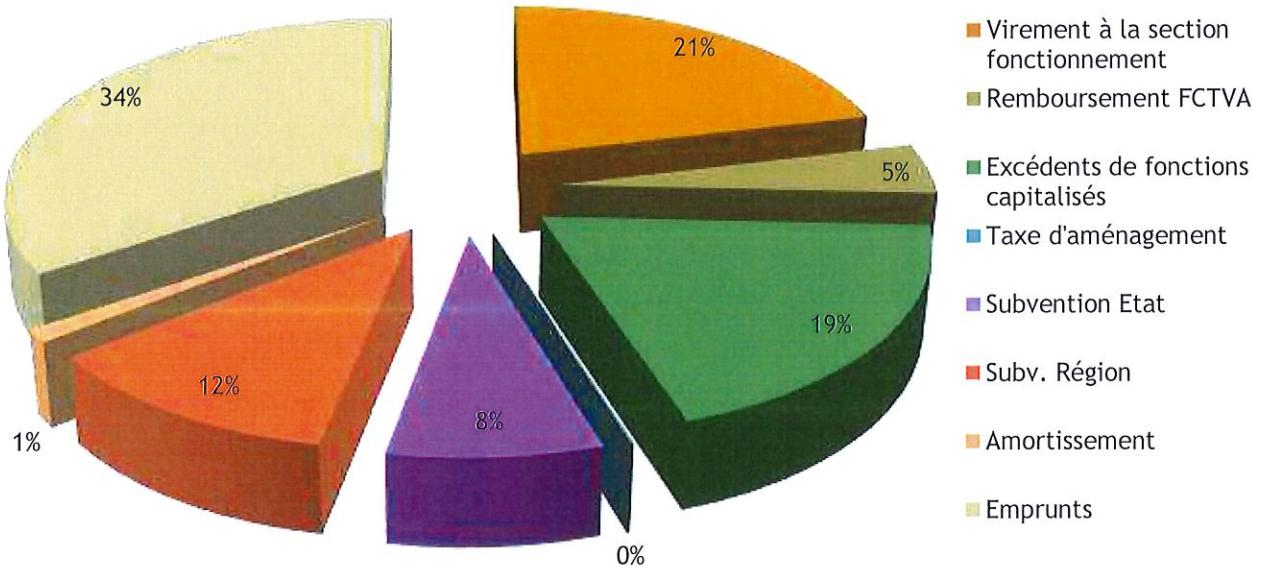
SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement	168 327 €	Virement de la section fonctionnement	185 726 €
Remboursement capital emprunts	63 489 €	Remboursement FCTVA	39 000 €
Voirie + traverse du bourg	81 000 €	Excédents de fonctions capitalisés	168 327 €
Aménagement Rue bel air	461 527 €	Taxe d'aménagement	1 000 €
Bâtiments	18 332 €	Subvention Etat	67 309 €
Electrification et téléphone	13 393 €	Subvention Région	99 876 €
Matériels	50 922 €	Amortissement	9 752 €
Jardins familiaux	14 000 €	Emprunt	300 000 €
TOTAL	870 990 €	TOTAL	870 990 €

DÉPENSES



RECETTES

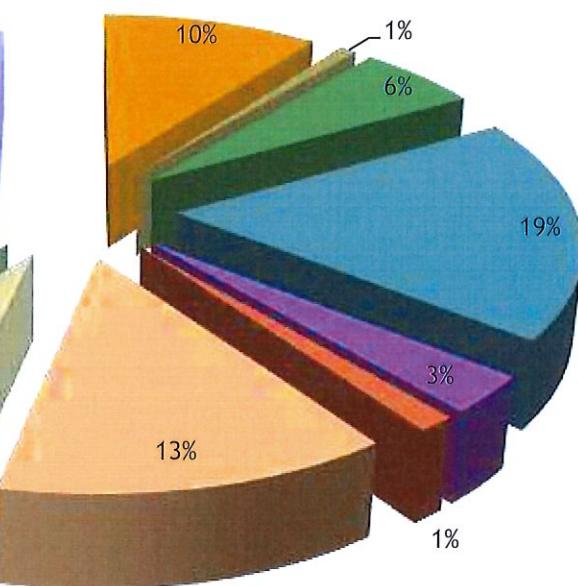
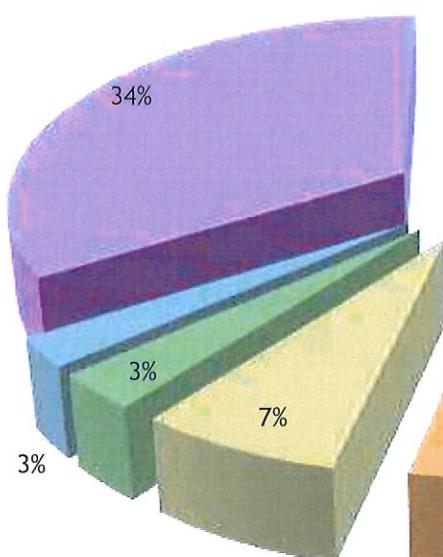


BUDGET PRIMITIF EAU ET ASSAINISSEMENT 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Electricité	12 500 €	Consommations d'eau	45 000 €
Compteurs neuf	1 000 €	Redevances d'Assainissement + Taxes	18 000 €
Entretien et réparation réseau	7 000 €	Locations de compteurs	29 000 €
Virement à la section investissement	22 904 €	Résultat reporté	29 708 €
Analyses eau	3 800 €		
Frais téléphone télésurveillance	1 600 €		
Redevance versée à l'agence de l'eau Adour Garonne	16 300 €		
Charges du personnel et frais assimilés	8 500 €		
Dépenses imprévues	1 500 €		
Intérêts des emprunts	3 713 €		
Créances en non- valeur	1 500 €		
Dotations aux amortissements et aux provisions	41 391 €		
TOTAL	121 708 €	TOTAL	121 708 €

DÉPENSES



Electricité

Compteurs neufs

Entretien et réparation réseau

Vir. à la section investissement

Analyses eau

Frais téléphone télésurveillance

Redevance versée à l'agence de l'eau Adour Garonne

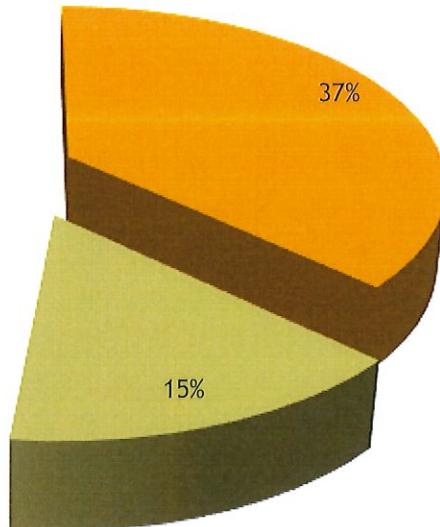
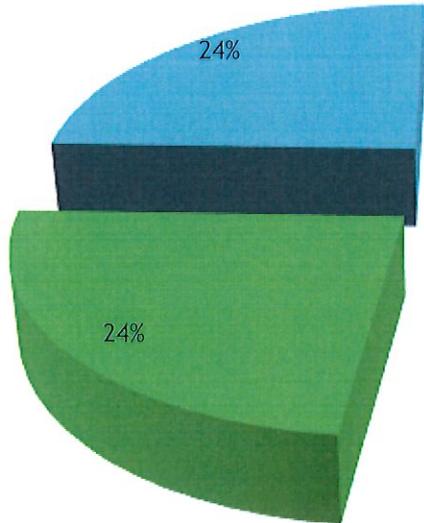
Ch. du pers. et frais assimilés

Intérêts des emprunts

Créances en non-valeur

Dotations aux amortissements

RECETTES



Consommations d'eau

Redevances d'Assainissement + Taxes

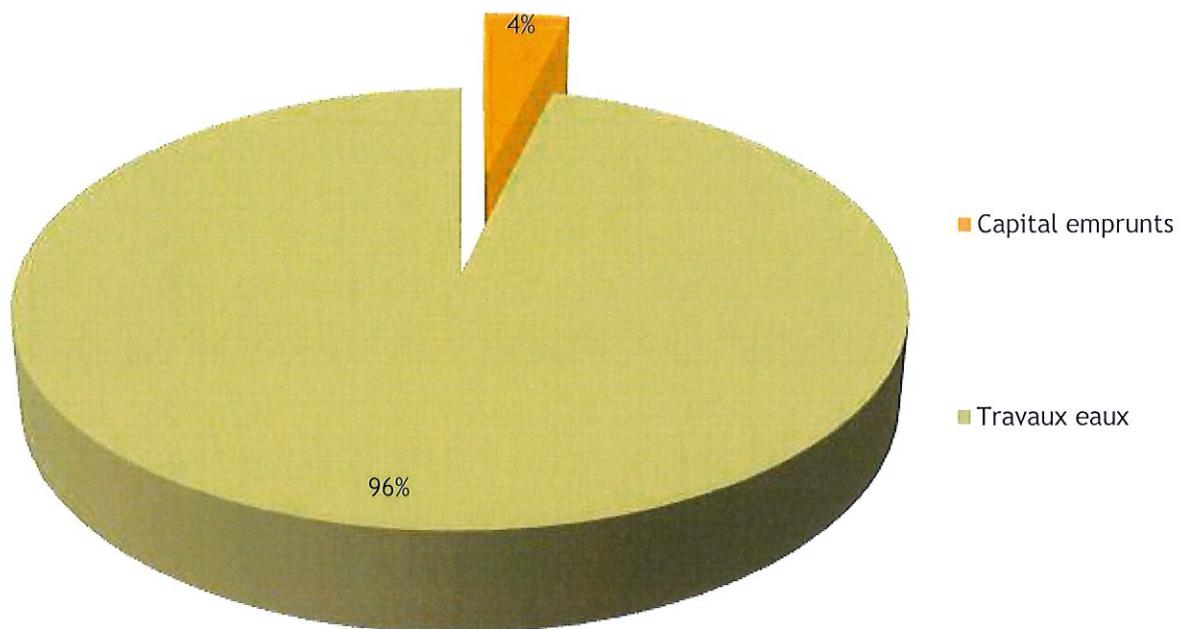
Locations de compteurs

Résultat reporté

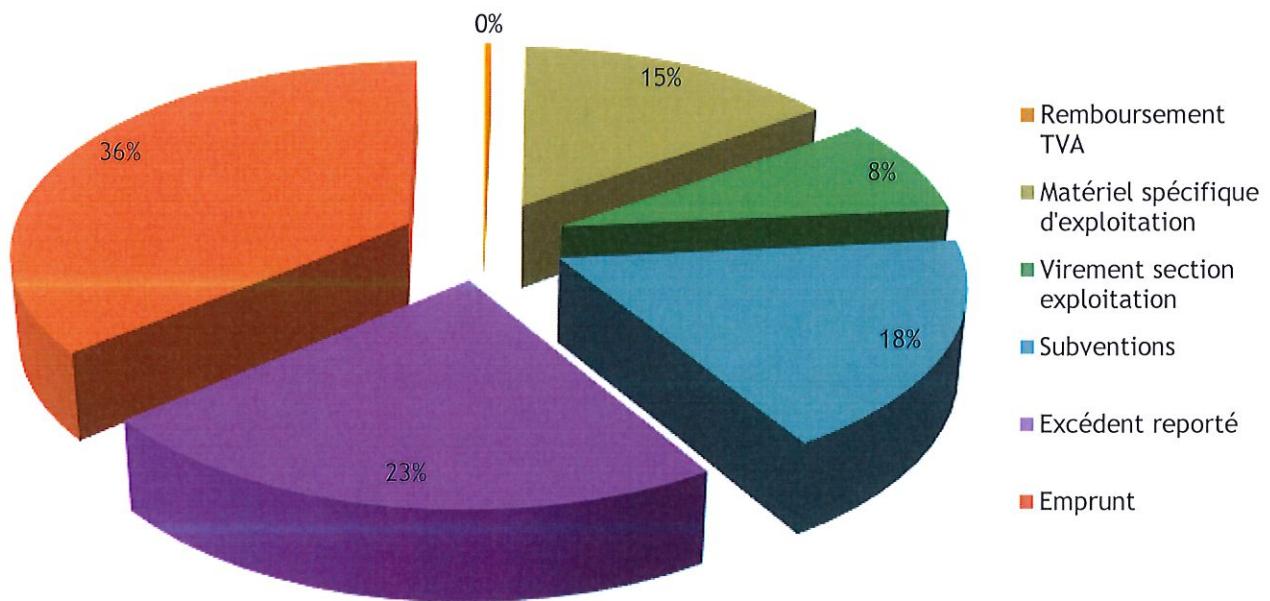
SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES		RECETTES	
Déficit d'investissement	0	Remboursement TVA	900 €
Capital emprunts	10 424 €	Matériel spécifique d'exploitation	41 391 €
Travaux eaux	266 516 €	Virement section exploitation	22 904 €
		Subvention	49 200 €
		Excédent reporté	62 545 €
		Emprunt	100 000 €
TOTAL	276 940 €	TOTAL	276 940 €

DÉPENSES



RECETTES



ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉE



Comme tous les ans à pareille époque, le conseil municipal avait convié les membres des associations de la commune (Vivre en châtaigneraie, chasseurs, équipe de foot, club des seniors et bénévoles.....) à participer à la journée d'entretien des sentiers de randonnée. Une trentaine de personnes avait répondu à cet appel, ce qui a permis d'effectuer les travaux d'entretien sur bon nombre des sentiers utilisés par les randonneurs qui découvrent les magnifiques paysages de notre commune. Le GR 465 avait été dégagé auparavant par une entreprise spécialisée mandatée par la communauté de communes de la châtaigneraie cantalienne.

Cette matinée de travail s'est terminée par un repas convivial servi par l'auberge des voyageurs.
Merci à tous les participants et à l'année prochaine.



De l'énergie de l'homme, à l'ancienne !

à l'énergie homme/machine d'aujourd'hui



LES COMMERÇANTS DE CASSANIOUZE

Le Conseil Municipal tient tout particulièrement à remercier les commerçants et les artisans de la commune pour les mesures sanitaires qu'ils ont su mettre en œuvre dans le cadre de la COVID 19 en proposant très rapidement à leur clientèle des solutions adaptées et en assurant le suivi alimentaire et le maintien du lien social.



BOULANGERIE - PATISSERIE

BLANC

Pain de campagne, viennoiseries, rissoles aux pruneaux, cake aux noix, pompe à l'huile

5 rue vieille
15340 – CASSANIOUZE
Tél : 04 71 49 95 70

ETABLISSEMENTS LOUBIERE

Matériel de traite et agricole
Outils de jardinage, bricolage, quincaillerie

14 Route de Conques
15340 - CASSANIOUZE
Tél : 04 71 49 99 89



UTILE - SARL MAS

Alimentation Générale
Produits locaux
Charcuterie de pays, fromage, miel

6 Rue du Mont
15340 - CASSANIOUZE
Tél : 04 71 49 91 53

PISCICULTURE DE L'AUZE

Vente directe de truites 14h00 – 19h00
mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche
Du 21 Juin au 31 Août et sur réservation
Pêche à la ligne, Visite le samedi à 15H30
Visite et dégustation le dimanche à 11h

2 Chemin de l'Auze
15340 - Saint-Projet de CASSANIOUZE
Tél : 04 71 64 69 32





LA TRUITE QUI CHANTE

Guinguette - Restaurant
Chambres et table d'hôtes
crêpes, salades, produits régionaux,
truite au lard (le soir sur réservation),

15340 - Saint-Projet de CASSANIOUZE
Tél réservation : 09 71 57 66 81
infos@latruitequichante.fr

LES RUCHERS DES O'ROURKE

Apiculteur

Miel d'aubépine, ronces, trèfle, toutes fleurs
Points de ventes : A domicile
Épicerie de Cassaniouze
Marchés : jeudi matin à Maurs
Vendredi matin à Entraygues
Lieu-dit SERVANT
15340 - CASSANIOUZE
Tél / 06 60 97 39 15
Mail : steven.orourke@yahoo.fr



L'ATELIER GOURMAND DES VOYAGEURS

Bistrot – Resto – Chambre d'hôtes – tabac
Le soir sur réservation
Plats à emporter ou livrer
Soirée à thème avec animation musicale
12 rue du Lavoir
15340 - CASSANIOUZE
Tél : 04 63 27 28 50 – 06 30 69 90 48

FROMAGERIE PLANTECOSTE

Tome fraîche en bloc ou émiettée,
Fromage frais en faisselle (moulée à la
louche),

Cabécou « Le Servan »,
fromage blanc nature ou sur coulis de fruits
Tous les produits sont fabriqués au lait cru

Lieu-dit SERVANT

15340 CASSANIOUZE

Tel : 04 71 49 96 45 – 06 07 23 00 29



Michel Castanier a été élu conseiller délégué à l'agriculture en charge du développement du plan châtaigne et la structuration d'une filière locale de valorisation.



INFORMATION GENDARMERIE

La Gendarmerie de Montsalvy a informé l'ensemble les maires dont le territoire communal est traversé par le cours d'eau de l'Auze que suite à une constatation de pollution **une surveillance rigoureuse est organisée par les services de gendarmerie et de la police de l'eau**. La gendarmerie demande à l'ensemble des riverains de l'Auze de respecter l'environnement du ruisseau sous peine de graves sanctions.



ANIMAUX EN LIBERTÉ

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'au nom de la Sécurité publique et de la tranquillité des personnes, il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques de jour comme de nuit.

LA DECHETERIE



Les mesures sanitaires mises en œuvre dans le cadre de la COVID 19 avaient momentanément obligé l'ouverture limitée et sur rendez-vous de la déchèterie de Lafeuillade en Vézie. Sa réouverture a été permise à compter du 11 mai 2020.

Toutefois, en raison des risques de contamination toujours présents, des mesures de précaution s'imposent à tous les usagers qui souhaitent accéder à la déchèterie :

- 1) S'équiper obligatoirement d'un masque et de gants ;
- 2) Pré-trier les déchets à déposer afin de limiter le temps passé sur le site de la déchèterie ;
- 3) Se munir obligatoirement de la dernière facture des ordures ménagères de l'année 2019 justifiant du domicile sur la commune ;
- 4) Limiter le nombre de personnes à 2 maximum par véhicule ;
- 5) S'équiper si besoin, d'outils de vidage ou de nettoyage (pelles et balais) ;

Merci de bien vouloir respecter les gestes barrières, les consignes données par les agents de la déchèterie et les horaires de fermeture.

(Horaires d'ouverture : voir la rubrique « renseignements pratiques » P 19)





vinet

Guinguette LA TRUITE QUI CHANTE Saint Projet de Cassaniouze

Réservations: 09.71.57.66.81

infos@latruitequichante.fr

Crêpes Salades Cocktails

Truite au lard (le soir, sur réservation)

Chambres et table d'hôtes

Produits régionaux

Ouvert 7/7

11h-14h

16h-23h

Fermé lundi midi &
mercredi soir



L'Atelier Gourmand des Voyageurs de Cassaniouze



*En partenariat avec l'association
Rencontres en Atelier*

Organise ses soirées musicales les vendredis :

17 et 31 juillet

7, 14 et 21 août

4 septembre

*A PARTIR DE 19.30
MENU MOULES-FRITES 16 €
(Boissons non comprises)*

Charcuterie

Moules-frites à volonté

Chocolat ou café liégeois ou pêche melba

Réservation obligatoire

Nombre limité à 30 personnes

Si pluie annulation de la soirée

Et possibilité de moules/frites à emporter



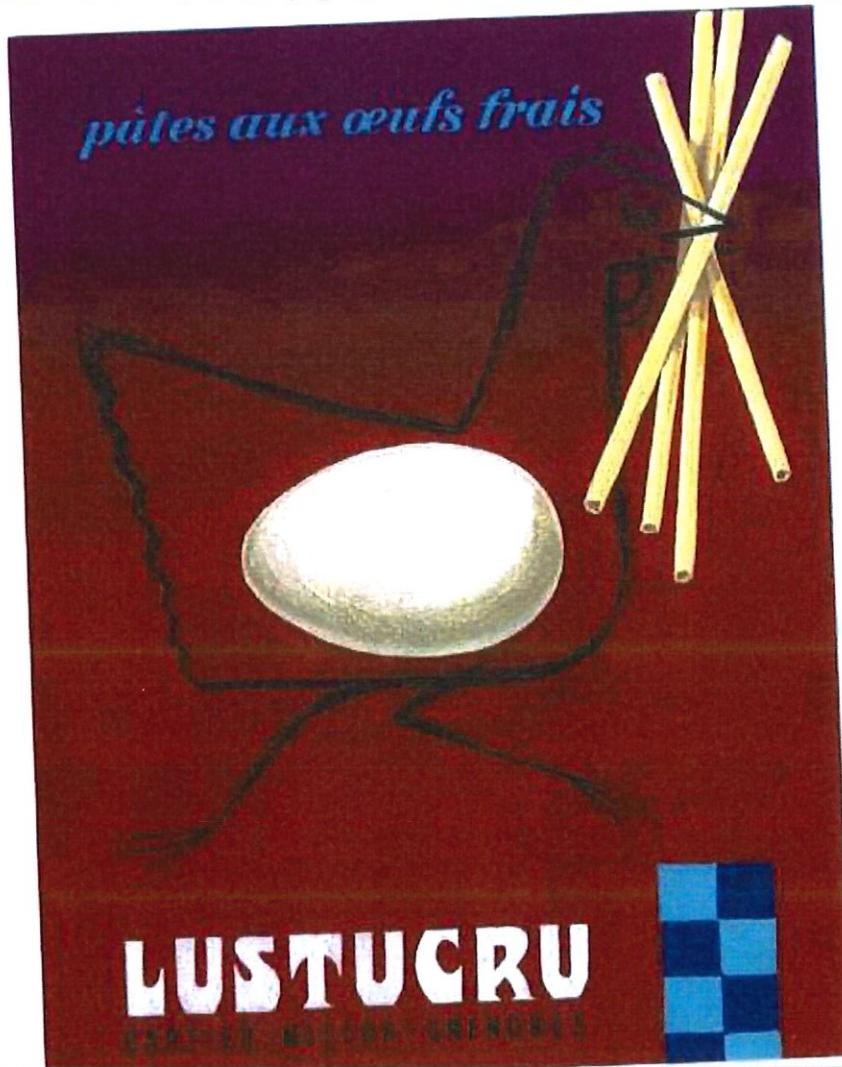
L'Age d'or du dessin publicitaire s'affiche à l'Atelier Gourmand

Les années 50, à l'amorce des « 30 glorieuses », voient se développer un art graphique nouveau, l'art publicitaire. Tout, ou presque, est alors à inventer pour faire de la « réclame » : affiches, encarts, emballages, étiquettes... Tout y est réalisé à la main : textes, images, mise en page, agrandissements, ce qui nécessite de la part des dessinateurs en publicité une technicité hors pair. De grands noms signent les affiches : Colin, Savignac, Villemot, Badia Villato...

C'est à partir des dessins originaux et de maquettes de l'un des protagonistes de cette épopée vintage que l'association « Rencontres en Ateliers » présente l'exposition « Henri Favre, parcours d'un dessinateur publicitaire dans les années 50 » durant cet été. Le modernisme et la créativité des dessins publicitaires exposés sont réellement surprenants. Henri Favre dessine pour de grandes marques, de grandes entreprises comme Esso, Evian, Lustucru, Savora, Vichy, Mont-Blanc, Bénédicta, Polydor, Pathé-Marconi... ou de grands artistes tels Brassens, Montand, Salvador...

Mais l'exposition s'intéresse aussi à d'autres aspects du talent de cet artiste en nous présentant des œuvres variées plus personnelles : dessins humoristiques, sanguines, marines, copies de tableaux célèbres et tableaux.

A voir au restaurant l'Atelier Gourmand des Voyageurs à Cassaniouze, entrée libre du 22 juin au 15 septembre 2020.



ANIMATIONS JUILLET-AOUT 2020

Dimanche 19 Juillet

- ULTRA TRAIL annulé (COVID 19)

Samedi 1^{er} Août

- EXPOSITION Raymond POULIDOR (gratuite) de 10h à 12h et de 14h à 18h à la salle multi-activités
- COURSES DE VELO dans le cadre de la semaine cantalienne
 - 14h30 Course Cadets
 - 17h Grand prix cyclisme en hommage à Raymond POULIDOR
- MARCHÉ DE PAYS dans le bourg de Cassaniouze à partir de 18h30 avec animations

Dimanche 2 Août

- RANDONNÉE FAMILIALE de 8 à 10 kms. Rendez-vous : 9h30 place de la mairie

Samedi 15 Août au terrain de sport

- MARCHÉ DE PAYS à 18h
- « ELEVAGE » Théâtre et musique plein champ sur le monde rural à l'heure de l'effondrement à 19h

« ELEVAGE »
par les Animaux de la Compagnie



Cette pièce de théâtre musicale parle de l'effondrement du monde de la paysannerie à la fin du XXe siècle. L'histoire s'ancre dans le quotidien d'un couple de paysans d'aujourd'hui dont la ferme vient de brûler. Au sein d'une même journée, d'un même repas, on voit leur monde s'écrouler. Comment vivent-ils ceci ? N'est-ce pas justement le moment de faire différemment ? La première partie est un drame rural en trois actes, la seconde partie est un bal traditionnel conviant le public à danser et à discuter. S'adresse à un public à partir de 10 ans.

Samedi 23 Août

FETE DE LA TRUITE à Saint Projet annulée (COVID 19)

PROGRAMME DE LA FÊTE DE LA SAINTE CROIX

(Sous réserve de modification ou d'annulation suivant mesures sanitaires COVID19)

Vendredi 4 Septembre

21h00 : Cinéma en plein air
23h00 : Bal en plein air

Samedi 5 Septembre

8h30 : Tripoux à l'Atelier Gourmand des Voyageurs
10h00 : Départ de la randonnée équestre
14h00 : Concours de pétanque
Toute l'après-midi : Ecole de cirque « CIRKOMCHAT » initiation tout public
20h30 : Repas en plein air animé par les gueules sèches de Limoges,
Stéphane Damprund et ses musiciens et spectacle de rue avec la troupe
« CIRKOMCHAT »
ooohoo : Feu d'artifice

Dimanche 6 Septembre

10h30 : Exposition de vieux tracteurs
11h : Messe animée par les gueules sèches
12h : Cérémonie au monument aux morts
12h30 : Apéro concert avec les gueules sèches
14h30 : Corso fleuri
16h : Podium avec l'école de cirque « CIRKOMCHAT » et les gueules sèches



A CONSERVER

➤ RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

→ Ouverture du secrétariat de la mairie :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi de 9h00 à 12h00

Vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Tel : 04.71.49.90.03 fax : 04.71.49.98.02

Email : mairie.cassaniouze@wanadoo.fr

Site internet : www.cassaniouze.fr

→ Permanence Agence Postale Communale :

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h00 et de 13h30 à 15h00

Mercredi et samedi de 9h à 12h00

Tel : 04.71.49.95.56

→ Permanence Groupama :

Mercredi de 09h30 à 11h30

→ Permanence Crédit Agricole :

Mercredi de 09h30 à 12h00

→ Ouverture de la déchèterie à LAFEUILLADE EN VEZIE

Lundi, mercredi et vendredi de 13H30 à 17H30

Samedi : de 8H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H30

Il est rappelé que tous les déchets verts et gravats sont à amener à la déchèterie de LAFEUILLADE

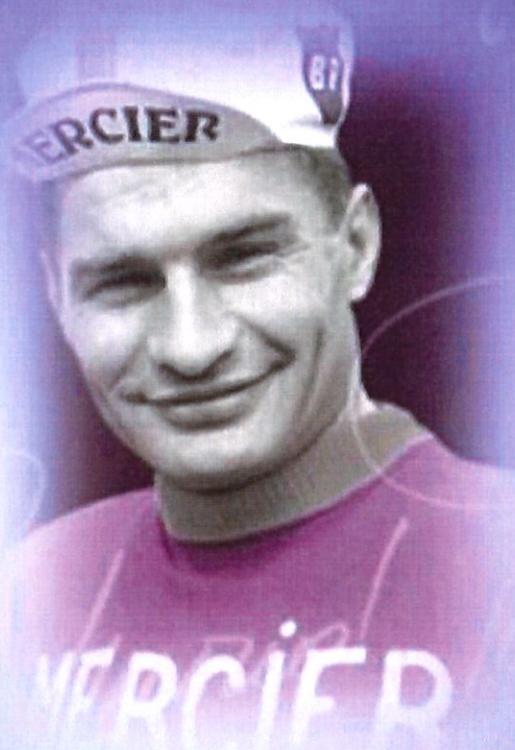
→ Kinésithérapeute

Mr NOUHAUD Tél : 06.09.69.56.92

Lundi, Mercredi, Vendredi de 13h à 15h

Mardi, Jeudi de 8h à 9h45

EXPOSITION RAYMOND POULIDOR



Samedi 1^{er} Août et Dimanche 2 Août 2020 :

- **EXPOSITION Raymond POULIDOR (gratuite)**
de 10h à 12h et de 14h à 18h à la Salle multi-activités.

Samedi 1^{er} Août 2020 : COURSES DE VELO dans le cadre de la semaine cantalienne

- **14h30 Course CADETS**
- **17h Grand prix cycliste en hommage à Raymond POULIDOR**